

CAHIER DE REVENDICATION LA CGT LYNRED

A partir de la consultation qui a été lancée à l'ensemble des salariés LYNRED entre le 24/01/2022 et le 11/02/2022, et celle de nos syndiqués CGT, vous trouverez ci-dessous les revendications que nous allons défendre.

Rémunération et partage de la valeur ajoutée dans l'entreprise

Enveloppe générale :

- 8.5 % de la masse salariale

Augmentation générale :

- 3.5 % de la masse salariale / Avec talon de 50€ assurant un montant minimum d'augmentation dans le % n'atteint pas la valeur de 50€.

Augmentation individuelle :

- 3.5% de la masse salariale selon une matrice et avec établissement d'un maximum Pour les A et les B
- Impossibilité d'avoir deux « zéro » de suite

Prime trimestrielle et part variable de rémunération (PVR)

- Remise à plat de la rémunération en relation avec la performance (prime trimestrielle et PVR). La PVR ne serait maintenue que pour les commerciaux et éventuellement le Codir.

Autres revendications

- Etablissement d'un 13^{ème} mois budgété sur deux ou trois ans.
- Prise en charge par l'employeur des cotisations part salariales et patronales à taux plein pour tous les salariés à temps partiel
- Prime de transport de 70€/mois : mise en place d'une prime de déplacement (personnel avec présence obligatoire sur site, hors personnel qui bénéficie déjà de l'accord mobilité durable et télétravailleurs)
- Revalorisation des primes astreintes et interventions de 10% (non revalorisées depuis la création)
- Si changement de classification, augmentation de salaire obligatoire
- CESU, augmentation à 500€ par salarié pour Veurey et application identique sur Palaiseau
- Primes > listes des primes non négociées, gérées par NGP ou accords
- Méthode HAY : mettre en place des passerelles réaliste, afin de maintenir l'employabilité du personnel et garantir une évolution